

1. - Crise des banlieues - Ils ont dit... -
2. - Congrès du 3 novembre : la bataille pour l'emploi -
- Ils ont dit... - RSI, TVA et autres débats syndicaux -
3. - Négociation paritaire - Document -
- Ils ont dit... -
4. - Les Brèves - L'agenda -

Ils ont dit...

"J'ai proposé que les élèves qui le souhaitent puissent entrer en apprentissage dès l'âge de 14 ans. C'est une nouvelle chance pour des jeunes qui vont d'échec en échec. C'est une nouvelle exigence qui permettra de faire rentrer les jeunes dans un programme éducatif plus précis et plus motivant."

Déclaration du Premier ministre le 8 novembre à l'Assemblée nationale.

"Dans l'artisanat aujourd'hui, il faut un bagage intellectuel suffisant. Seize ans, c'est l'âge qui convient parce que le jeune a alors eu la capacité d'acquérir des connaissances qui lui seront plus tard indispensables."

"Durant des années, nous avons travaillé pour donner une autre image, pour que les jeunes viennent à l'apprentissage par choix et non par défaut".

Citations du Président de l'UPA parues dans la presse les 9 et 10 novembre.



CRISE DES BANLIEUES Apprentissage et scolarité

Alors que le gouvernement a décidé d'ouvrir l'apprentissage aux jeunes de 14 ans, l'UPA prône une solution alliant découverte du monde professionnel et acquisition des savoirs de base.

Les artisans et commerçants n'ont pas été épargnés par les violences et dégradations qui ont sévi dans les banlieues. Dans ce contexte de crise, l'UPA a tenu à saluer la volonté affichée par le Président de la République et le Premier ministre de rétablir l'ordre et l'état de droit sur tout le territoire. Elle a demandé que tous les moyens soient mis en œuvre pour un retour à la normale dans les quartiers et qu'un soutien soit très rapidement accordé aux personnes dont les biens personnels ou professionnels ont été détruits ou détériorés. En outre, l'UPA a constaté avec satisfaction que le rôle structurant de l'apprentissage avait été mis en évidence. En accueillant plus de la moitié des apprentis de France, les entreprises artisanales contribuent très largement à insérer les jeunes dans l'emploi et, compte tenu de la perspective ensuite pour ces jeunes de devenir artisans eux-mêmes, met à leur disposition un véritable ascenseur social. A l'inverse, l'UPA n'a pas soutenu la décision du gouvernement tendant à inciter les jeunes en échec scolaire à devenir apprentis dès 14 ans. D'abord par souci de ne pas dévaluer l'apprentissage et d'éviter de le présenter com-

me une filière ghetto réservée à ceux qui ont échoué dans leur scolarité. L'UPA qui appelle depuis plusieurs années à une mobilisation générale des acteurs de l'éducation, de la formation et de l'orientation, demande à nouveau qu'enseignement général, enseignement technique et apprentissage soient enfin mis sur un pied d'égalité, de sorte que les jeunes choisissent leur filière de formation par motivation et non plus par défaut. De plus, les jeunes âgés de 14 à 16 ans n'ont pas aujourd'hui la capacité d'entrer de plein pied dans la vie active et ont besoin de maîtriser des savoirs fondamentaux sans lesquels ils ne seront jamais employables : lecture, écriture, calcul. Et ce n'est pas parce que le système scolaire a échoué dans l'accomplissement de certaines de ses missions, qu'il faut l'exclure de toute solution à venir. Au total, l'UPA préconise une solution permettant aux jeunes de 14 ans de faire la découverte des métiers et de la vie en entreprise, tout en continuant parallèlement à acquérir des connaissances en milieu scolaire. Autant d'arguments que l'UPA développera le 25 novembre lors de son entretien avec Dominique de Villepin.

Ils ont dit... au congrès de l'UPA...

"Dans le secteur du bâtiment, les besoins sont énormes et constants. Depuis 1999, malgré des recrutements massifs les besoins restent immenses et nous ne parvenons pas à les combler. 55.000 entreprises sont aujourd'hui prêtes à recruter".

Jean Lardin, Vice-Président de l'UPA.

"Beaucoup de contraintes sont tombées, grâce à des efforts sur les rémunérations, les conditions de travail, les normes d'hygiène et de sécurité. Il convient d'améliorer l'information par l'Education nationale, les réseaux d'orientation, l'ANPE..."

Jean-Marie Marx, Directeur Général adjoint de l'ANPE.

"Entre huit et dix ans se situe le véritable moment de la découverte, de l'ouverture d'esprit... C'est dès cet âge qu'il faut leur donner le goût de l'artisanat."

Pierre Perez, Vice-Président de l'UPA.

"Il faut mener une politique spécifique lors de l'école primaire, par exemple en réintroduisant le travail manuel comme un enseignement obligatoire. Il faut mieux réussir l'école primaire et le collège plutôt que de raccourcir la scolarité."

Claude Thélot, Conseiller maître à la Cour des comptes.

"Il faut trouver des chefs d'entreprise disponibles pour informer les plus jeunes, mais ceci a un coût. On ne nous donne pas suffisamment de moyens".

Gabriel Paillason, Vice-Président de l'UPA.

"Si certains n'embauchent pas, ce n'est pas parce qu'ils ne trouvent pas de jeunes, c'est bien souvent parce que les jeunes qu'ils trouvent ne sont pas employables."

Michel Godet, Professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

"Il y a dix ans, j'ai fait une proposition de loi visant à exonérer de charges le dernier emploi créé. La mesure coûterait peu à l'Etat."

Serge Poignant, Député de Loire-Atlantique.

La bataille pour l'emploi au coeur du congrès du 3 novembre



Deux ministres ont participé le 3 novembre au congrès de l'UPA. La journée a débuté avec l'arrivée au Palais des congrès de Paris, de Gérard Larcher, ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes. Elle s'est achevée par un discours du ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales, Renaud Dutreil. L'emploi fut sans nul doute le fil conducteur de cette journée, chacun saluant d'une part les vertus sociales de l'artisanat, formation, emploi et cohésion sociale, et d'autre part l'efficacité avec laquelle l'UPA a contribué à l'élaboration et à la mise en oeuvre du Plan d'urgence pour l'emploi dans le courant de l'été. Moins consensuelle fut l'interpellation par

Pierre Perrin du ministre délégué à l'Emploi concernant l'accord pour le développement du dialogue social dans l'artisanat : "alors que le gouvernement et la majorité affirment régulièrement qu'il faut développer le dialogue social, le même gouvernement empêche par ailleurs la mise en oeuvre de notre accord en bloquant les procédures d'extension des accords du bâtiment et des services..." Gérard Larcher a répondu qu'il était intervenu auprès de Matignon en vue "de clarifier la situation avant la fin de l'année". Sans résoudre la totalité de la problématique qui leur était soumise, les intervenants à la table-ronde de la matinée ont en tout cas partagé plusieurs constats, en particulier celui relatif aux besoins de recrutement dans l'artisanat, et ont tracé quelques pistes, comme celle consistant à introduire dès les classes primaires un programme de découverte des métiers. En fin de congrès, Renaud Dutreil a entendu les revendications de l'UPA, retenant notamment les fortes réserves du secteur face aux modalités choisies par le gouvernement pour développer les emplois de service à la personne.

Pour accéder à la totalité des interventions et débats du congrès de l'UPA : www.upa.fr, rubrique "congrès du 3 novembre".

CONGRÈS

RSI, TVA, et autres débats syndicaux

L'après-midi du congrès de l'UPA a pris la forme d'un débat direct entre représentants locaux et nationaux de l'UPA sur les principaux sujets d'actualité. C'est ainsi qu'après une introduction du Directeur de la sécurité sociale sur le Régime social des indépendants, Dany Bourdeaux, Présidente de la Commission sociale de l'UPA, a souligné les enjeux de la constitution du RSI, regrettant que les pouvoirs publics aient décidé pour l'heure que les élections aux caisses du RSI se feraient sur la base de deux listes séparées (artisans et commerçants). Pierre Perez, 1er Vice-Président, a ensuite rappelé les caractéristiques du plan d'urgence pour l'emploi, et Jean Lardin, 2ème Vice-Président, a réaffirmé l'exigence de l'UPA que le taux réduit de TVA soit pérennisé dans le bâtiment et étendu à

l'ensemble des activités à forte intensité de main d'oeuvre, conforté en cela par les congressistes auxquels avaient été remis des tee-shirts et qui pouvaient ainsi afficher aux ministres la revendication du secteur (voir ci-dessous). Gabriel Paillason, 3ème Vice-Président, a ensuite mis en évidence les acquis de la dernière loi PME, tandis que Pierre Martin, Trésorier, s'est élevé contre les modalités envisagées pour développer les services à la personne.



Première séance de négociation sur l'avenir de l'assurance chômage

Patrick Liébus, membre du Conseil national, est le représentant de l'UPA à la négociation tendant à établir une nouvelle convention d'assurance chômage d'ici au 31 décembre 2005. La première réunion des partenaires sociaux a eu lieu le 8 novembre et a d'abord servi à faire un état des lieux de la situation : pour 2005 le régime d'assurance chômage devrait accuser un déficit de 4,4 millions d'euros, la situation financière générale du régime s'établissant à -13,6 millions d'euros. Ces résultats révèlent malheureusement que le Plan d'aide au retour à l'emploi -Pare-, dispositif mis en place lors de la précédente négociation en 2000 et visant à inciter les demandeurs d'emploi à suivre des formations destinées à accroître leur employabilité, n'a pas eu l'efficacité escomptée. L'UPA qui a pour objectif de mieux faire correspondre les demandes d'emploi avec les besoins de recrutement dans l'artisanat, regrette ce relatif insuccès du Pare et

veillera à demander un meilleur accompagnement des demandeurs d'emplois de même qu'un renforcement de l'incitation à se former. Alors que plusieurs syndicats de salariés ont d'ores et déjà annoncé leur souhait de surtaxer le chômage résultant d'une fin de CCD ou de contrat d'interim ainsi que leur refus de rétablir la dégressivité des allocations, les organisations d'employeurs ont pour leur part rappelé que les entreprises françaises supportent les plus fortes cotisations en Europe après l'Espagne, que l'augmentation du coût du travail demeure le principal ennemi de l'emploi, et enfin que la dégressivité des prestations est incitative à la reprise d'emploi. Les partenaires sociaux devraient entrer dans le vif du sujet lors de la prochaine séance de négociation qui a été fixée au 23 novembre. Auparavant, le Conseil national aura réaffirmé les priorités de l'UPA en matière d'assurance chômage.

DOCUMENT

Le nouvel annuaire de l'artisanat et de la petite entreprise est arrivé

La première édition avait répondu à un véritable besoin, celui de recenser toutes les représentations locales et nationales de l'UPA et de ses composantes, ainsi que l'ensemble des instances concernées par l'artisanat et les petites entreprises. Après trois années et en dépit d'une actualisation régulière des informations sur le site de l'UPA, une nouvelle édition de l'Annuaire de l'Artisanat et de la petite entreprise s'imposait. Composé de 170 pages couleur, présentant 120 organismes et citant nommément plus de 1000 personnes, cet annuaire a commencé à être diffusé à l'occasion du congrès du 3 novembre dernier et fera l'objet d'une large diffusion parallèle par courrier. Cet outil de travail qui a d'abord une vocation pratique pourra également contribuer à mieux identifier l'artisanat, à favoriser les liens entre les différents



acteurs du secteur et à établir de nouvelles passerelles. Il sera très prochainement mis en ligne sur la page d'accueil du site www.upa.fr avec de multiples possibilités de recherches de coordonnées et une mise à jour régulière.

Ils ont dit... au congrès de l'UPA...

"...le travail y est plus riche (dans les entreprises artisanales) que dans la grande entreprise, moins parcellisé et plus qualifiant ; les salariés s'y réalisent beaucoup mieux. Pour autant, les salaires y sont 15% inférieurs à la moyenne des salaires français... Les grandes entreprises disposent également d'un comité d'entreprise,... elles offrent des modalités d'accès à l'épargne salariale et à une complémentaire maladie."

Yvonne Delemotte, Secrétaire nationale de la CFDT.

"En milieu rural, le service de proximité est essentiellement rendu par les entreprises artisanales. Or, malheureusement, ce service de proximité tend à disparaître. Les élus, et notamment les maires ruraux, sont donc très attentifs au devenir des entreprises artisanales."

Jean-Louis Dumont, Député de la Meuse.

"En cette année du 60ème anniversaire de la Sécurité sociale, la RSI constitue pour nous une des réformes les plus importantes pour l'évolution de la protection sociale en France."

Dominique Libault, Directeur de la Sécurité sociale.

"Je suis sûre que si nous partons aux élections avec d'un côté une liste de commerçants et de l'autre, une liste d'artisans, la mayonnaise aura du mal à prendre"

Dany Bourdeaux, Présidente de la Commission sociale.

"Des professions comme celles des taxis, des coiffeurs ou des professionnels d'entretien des jardins offrent des services à domicile. Aujourd'hui, on imagine que les grandes sociétés pourraient offrir un bouquet de services et donc intervenir en lieu et place des entreprises artisanales. Ceci est inacceptable... De réelles distorsions de concurrence s'ensuivraient."

Pierre Martin, Trésorier.

TVA à 5,5% : le combat continu

La décision se prendra dans la dernière ligne droite. Comme on pouvait le craindre, le dernier Ecofin, le Conseil des ministres des finances européens, n'a pas permis de dégager une décision concernant l'application des taux de TVA en Europe. En particulier, le grand argentier allemand a continué à bloquer l'accord qui permettrait à la France de pérenniser l'application de la TVA à 5,5% pour les travaux d'entretien des logements et de l'étendre à d'autres activités. Prochain Ecofin le 6 décembre, sans doute le rendez-vous de la dernière chance.

La première entreprise de France reprend la route

Pour la troisième année consécutive "Artiscope" sillonne la France afin de sensibiliser les jeunes des collèges aux métiers de l'artisanat. Cette opération prend la forme d'un camion semi-remorque de 22 mètres de long pour 60m² d'exposition. Habillé aux couleurs de la "Première entreprise de France" ce bahut visitera au total 14 villes pour aller à la rencontre de huit mille collégiens de 4ème et de 3ème. A l'intérieur on trouve une présentation scénographiée de métiers de l'artisanat, volontairement axée vers les centres d'intérêt des jeunes : mode, sport, musique, mécanique, gourmandise, maison et déco. La visite du camion se poursuit par une séance en classe, mettant en relation les élèves avec un artisan venu témoigner de son expérience et de sa passion. A l'issue de son tour de France, le camion stationnera du 18 au 31 décembre à la Cité des sciences et de l'Industrie à Paris, et sera ouvert à tous les publics.

Pierre Martin distingué

Pierre Martin, Trésorier de l'UPA, assume de nombreuses responsabilités qu'il serait difficile de citer en totalité : Président de la Fédération nationale de la coiffure, Vice-Président de l'APCM, Président de la CRMA de Bourgogne et de la CMA de l'Yonne... Une cérémonie était organisée le 11 octobre dernier au siège du ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales au cours de laquelle Renaud Dutreil lui a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur reçue au titre de la promotion du 1er janvier 2005. Le Conseil national de l'UPA lui renouvelle ses félicitations pour cette distinction éminemment méritée compte tenu de son investissement de longue date en faveur de l'artisanat.

Un magazine pour les apprentis

"Objectif Pro", c'est son nom. Il s'agit d'un magazine gratuit directement destiné aux apprentis. En une trentaine de pages il aborde toutes les préoccupations quotidiennes de ces jeunes : métier, salaire, logement, moyen de transport, loisirs... Outre la maquette du document qui repose largement sur la présentation de photos et de témoignages, on notera une originalité rédactionnelle avec l'usage du tutoiement dans les articles. Edimétiers qui publie déjà "Le monde des artisans" est la société éditrice de "Objectif Pro".

Les charges mises en accusation

Selon une étude de la Commission européenne, plus de quatre millions d'entreprises en Europe seraient susceptibles de créer un emploi salarié mais ne recrutent pas en raison du niveau des charges sociales et fiscales.

Désignations

Le 22 octobre, Jean-Paul Phelippeau a été largement réélu pour quatre ans à la présidence de l'Union nationale des métiers de l'ameublement -UNAMA-. Luc Barrière a été reconduit dans ses fonctions de Vice-Président, de même qu'Albert Ortin dans celles de Trésorier, et Gérard Cochet dans celles de Secrétaire national. Par ailleurs, le Président de la Société d'encouragement aux métiers d'art -SEMA-, Pierre Chevalier, sera secondé par un nouveau Directeur Général en la personne de Marie-Françoise Brulé.

L'agenda

25 OCTOBRE

Entretien du Président de l'UPA avec le Conseiller technique en charge de l'Artisanat, du Commerce et des PME, auprès du Premier ministre .

26 OCTOBRE

Entretien du Président de l'UPA avec le Président du Conseil économique et social -CES-.

27 OCTOBRE

Participation du Président de l'UPA à la mise en place de l'UPA Centre Alsace à Colmar.

2 NOVEMBRE

Participation des négociateurs UPA, Dany Bourdeaux et Marc Westrelin, à la négociation paritaire sur la pénibilité au travail.

Entretien du Président de l'UPA avec le Directeur adjoint de cabinet du Premier ministre, chargé des Affaires sociales.

3 NOVEMBRE

Congrès de l'UPA.

8 NOVEMBRE

Audition du Président de l'UPA par le Président de la Commission des finances du Sénat, Jean Arthuis.

15 NOVEMBRE

Entretien du Président de l'UPA avec la Présidente de l'Union nationale des mutuelles des travailleurs indépendants -UNMTI - et le Directeur Général de la Fédération nationale de la mutualité française -FNMF-.

16 NOVEMBRE

Participation du Président de l'UPA à la cérémonie de remise des Trophées de l'artisanat à Belfort.

17 NOVEMBRE

Participation du Président de l'UPA au Conseil d'administration du -FNPCA-.

18 NOVEMBRE

Déplacement du Président et des Vice-Présidents de l'UPA dans le cadre de l'Assemblée générale de l'UPA Auvergne.

